



Appel à projets 2022

Cet appel est destiné à soutenir des projets de recherche et/ou de soutien à la recherche dans le domaine de l'information scientifique et technique, et de la science ouverte. L'appel permet à la fois de proposer des préprojets pour lesquels un budget d'amorce est sollicité ainsi que des projets plus ambitieux pouvant reposer sur un budget plus conséquent.

Les projets proposés s'inscriront prioritairement dans les thématiques suivantes :

Axe 1. Données de la recherche en science ouverte (enjeux éthiques et juridiques)

L'objectif de cet axe est d'encourager les propositions qui permettent d'interroger, de délimiter, d'accompagner et de rendre compréhensibles les enjeux autour des données de la recherche.

L'appel concerne des projets qui cernent les dimensions éthiques, méthodologiques et juridiques, du travail des chercheurs concernant les données - par exemple, ceux débouchant sur la rédaction de chartes éthiques au sein des universités ou des instances disciplinaires. Le conseil scientifique attend ici des éléments pour mieux saisir et identifier les besoins, les difficultés rencontrées, mais aussi les initiatives que portent les chercheurs, les laboratoires, les universités et les collectifs disciplinaires confrontés à des questions pratiques. Il s'agit aussi de montrer les opportunités offertes par le développement de la question éthique dans la recherche.

Les nouveaux enjeux de publication des données induits notamment par les principes FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables) et l'utilisation de notebook type *Jupyter* interrogent également sur les spécificités des données selon les disciplines et la nécessité de comprendre les questionnements éthiques et juridiques qu'elles peuvent supposer par exemple dans le cas d'enquêtes ethnographiques, d'extraction de données issues des réseaux sociaux numériques et de travaux qui rendent difficiles l'anonymat des personnes intéressées.

L'axe privilégie les approches qui permettront d'avoir une meilleure vue et compréhension d'ensemble de pratiques dispersées et parfois hétérogènes. Des synthèses, des rapports, des tutoriels, des FAQ, des supports didactisés dans un contexte national, européen et international sont ici bienvenus. Sur ces aspects, le projet peut également s'inscrire dans l'axe pédagogique de l'appel.

Axe 2. Évaluation de la recherche (nouveaux modes d'évaluation/ quels enjeux pour autorités et « auctorialités » scientifiques face aux légitimités médiatiques ?)

L'intérêt croissant pour la science ouverte et les interrogations des citoyens renouvelle les questionnements autour de l'autorité scientifique et de l'usage légitime ou non qui est fait des publications scientifiques dans le débat public au travers de différents types de médias. Les mises en avant d'autorités scientifiques devenues « populaires » ou la publicité donnée à certains travaux de recherche contribuent sans doute à une meilleure prise en compte de la science dans la société, mais elles interrogent également les relations entre autorité scientifique et popularité médiatique, entre légitimité validée par des pairs et influence gagnée par des soutiens médiatiques ou viraux, dans un contexte général de remise en question de certaines formes d'évaluation de la recherche.

Plusieurs questions méritent d'être examinées :

- Comment comprendre les mécanismes de (dé)construction de l'autorité scientifique ?
- Comment distinguer l'expertise profane de celle de l'expertise scientifique, particulièrement dans les environnements numériques ? Comment éviter une réduction de l'autorité scientifique à de seuls critères scientométriques et permettre une bibliodiversité ?
- Dans des contextes situés, peut-on apprécier objectivement les évolutions des pratiques d'évaluation de la recherche ? (commentaires ouverts, changement d'indicateurs scientifiques....)
- Comment envisager des métriques alternatives qui concilient approches qualitatives et quantitatives ?
- Quel est l'impact de la montée en puissance des logiques algorithmiques et performatives et des transformations du référencement des productions scientifiques (Academia, Researchgate, Youtube) sur les représentations et les pratiques des chercheurs ? Quelles tactiques personnelles ou institutionnelles peuvent être mises en œuvre ?
- Comment les incitations à produire une science à impact social contribuent à redéfinir de nouvelles formes d'« auctorialités » scientifiques ?

3. Axe innovation pédagogique

Le projet souhaite favoriser le développement d'offres pédagogiques en lien avec l'IST destinées aux communautés de recherche. Les ancrages thématiques et disciplinaires sont ouverts.

Sont attendus des projets qui facilitent le développement d'offres pédagogiques dans deux directions :

-la réalisation de supports de cours, de syllabus, ainsi que le recensement de retours d'expérience pédagogique divers, dans différentes disciplines, sur des enseignements de méthode ou sur des enseignements disciplinaires

-le recensement d'outils pédagogiques autour de bases de données disponibles et utiles pour l'enseignement

L'appel souhaite encourager les projets facilitant la rédaction de *data papers* notamment au sein des SHS ainsi que ceux qui favorisent l'ingénierie de la recherche en science ouverte.

Cet axe souhaite recevoir des propositions qui reposent sur la production de « ressources éducatives ouvertes » en vue de réutilisations facilitées avec dépôt sur la plateforme Callisto <https://callisto-formation.fr> (non exclusivement).

4. Axe blanc

Cet appel est destiné à soutenir des projets de recherche et/ou de soutien à la recherche dans le domaine de l'information scientifique et technique.

Le comité attend ici des propositions originales sur des thématiques peu traitées ou des propositions hors des thématiques proposées.

Recommandation générale pour tous les axes

Le comité souhaite encourager les initiatives qui visent à faciliter la reprise des contenus produits et des développements logiciels réalisés. Une place doit être envisagée pour la documentation des résultats, des livrables ou des logiciels.

La proposition mentionnera un intitulé court du projet, les noms et coordonnées des porteurs, une présentation argumentée, mais synthétique des objectifs, de la méthodologie et des moyens qui seront mis en œuvre pour les atteindre, les résultats attendus et livrables à l'issue du projet, la composition de l'équipe projet, un calendrier prévisionnel et un budget faisant apparaître les éventuels cofinancements et le montant demandé au GIS.

Les projets s'inscrivent dans une durée maximale de deux ans.

En cas de succès, les porteurs de projets s'engagent à participer à la journée de restitution des projets organisée par le GIS « réseau Urfist ». Les rapports finaux, ou d'étape, feront l'objet d'un dépôt sur HAL dans la collection « reseau urfist ».

Les projets seront envoyés par courriel avant le 15 octobre 2022 à l'adresse suivante :
depotprojets@gis-reseau-urfist.fr

Calendrier :

- Ouverture de l'appel à projets : 30 juin 2022
- Date limite de dépôt des propositions : 15 Octobre 2022
- Réponses : 15 novembre 2022

Modalités de financement

Deux types de projets peuvent être proposés :

- des préprojets ou micro-projets en vue de construire à terme des projets de plus grande envergure (financement par le GIS de 2000 € à 5000 €)
- des projets plus ambitieux et solidement argumentés quant à leur pertinence scientifique et sociétale (financement par le GIS de 10 000 à 40 000 €). Le financement attribué par le GIS sera versé via la signature d'une convention. L'argent sera gérée par l'institution du porteur du projet. Ce financement ne concerne pas l'organisation de colloques ou de conférences. Aucune subvention ne sera accordée pour du Gold Open Access ou des APC.

Outre la qualité scientifique des projets, une attention particulière sera portée par le comité scientifique aux aspects suivants :

- La présence de membres du réseau Urfist dans l'équipe projet;
- la dimension internationale des collaborations ;

En cas de succès, les porteurs de projets participeront à la journée de restitution des projets du GIS « réseau Urfist ». Les rapports finaux ou d'étape feront l'objet d'un dépôt sur HAL dans la collection « reseau urfist ».

La réponse à l'appel à projets devra contenir les éléments décrits dans le modèle de template situé en annexe de cet appel.

Comité scientifique du GIS "réseau URFIST"

Modèle à suivre pour répondre à l'appel

Les éléments suivants doivent être décrits dans un document qui ne dépassera pas 5 pages hors annexes et bibliographie.

Le CV du porteur (3 pages maximum) sera attaché en annexe.

Titre du Projet:

Nom du ou des porteurs avec leur adresse institutionnelle et mail

Présentation et objectifs

Décrire en une dizaine de lignes les grandes lignes du projet, ses fondements et ses objectifs principaux.

Contexte et enjeux

Resituer le projet dans son contexte social et scientifique. Il est attendu ici un état de l'art minimum sur le sujet étudié et la justification de l'intérêt scientifique du projet en arguant sur sa pertinence, son éventuelle originalité et sur sa faisabilité.

Méthodologie

Présenter les méthodes qui seront utilisées et déployées. La diversité méthodologique est encouragée. Le comité scientifique évaluera la cohérence avec les objectifs et le contexte ainsi qu'avec le budget présenté.

Objectifs et résultats attendus

Décrire les objectifs principaux et éventuellement les objectifs secondaires attendus. Le mieux est ici d'être précis et modeste dans la capacité du projet à parvenir aux objectifs attendus. Le comité veillera ici à ce que les résultats soient réutilisables par des tiers. Il est possible de mentionner ici les potentielles valorisations et réutilisations des résultats du projet.

Calendrier de réalisation

Lister ici les grandes étapes du projet. Un diagramme de Gantt peut être utilisé, mais n'est pas obligatoire.

Membres du projet et partenaires institutionnels

A présenter sous la forme d'un tableau récapitulatif qui présente les membres du projet réellement investis, leur fonction et leur institution. Il est possible de préciser le rôle respectif des membres et partenaires.

Budget indicatif

A présenter sous forme de tableau en indiquant la part demandée au GIS, les éventuels compléments, le type de dépenses envisagées. Les frais de gestion éventuels seront à préciser.

Annexes :

CV du porteur

Il est possible de rajouter des lettres d'engagement de co-financeurs ou éventuellement des documents permettant de mieux saisir la portée du projet.